



# Ils veulent se faire oublier sur Internet



Politique, radicalisation, etc. Les thèmes de demandes de déréférencement sont vastes. PH. TH. DAVID/« SUD OUEST »

## NUMÉRIQUE

Comment retrouver un anonymat sur Internet ? En France, ils sont près de 200 000 à réclamer de sortir des écrans radars de Google. Le Conseil d'État pose un cadre. Mais le déréférencement ne peut pas être absolu

Pages 2 et 3

## ÉCONOMIE

### L'artisanat à la cote en Nouvelle-Aquitaine

La région est un des territoires où le nombre d'entrepreneurs progresse le plus. Exemple Pages 8 et 9

## GIRONDE

### Taxe de séjour: Airbnb verse-t-il assez ?



La Métropole a perçu 633 835 € pour dix mois. TH. D.

La plateforme d'hébergement en ligne verse près de 2 millions d'euros aux communes girondines. À Bordeaux, le compte n'y serait pas Pages 12 et 13

## PÉDOPHILIE

### À Lyon, les terribles aveux du père Preynat

Le procès de l'ex-prêtre a enfin démarré hier Page 6

R 20319 34280 1.30€



HORS-SÉRIE

ALMANACH 2020

## 366 jours de loisirs et d'astuces

Visites, balades, jardinage, recettes, idées déco, quiz, jeux...

224 pages | 9€90

# Libourne et son agglo

## Festivals et événements : les temps forts de 2020

**CULTURE** Musik à pile, Confluent d'arts, Bataille de Castillon, Fest'arts... Le territoire compte de nombreux rendez-vous dont certains évoluent au fil du temps. Le festival Jazz, lui, fait une pause

Linda Douifi  
l.douifi@sudouest.fr

De Saint-Denis-de-Pile à La Rivière, de Saint-Émilion à Sainte-Foy-la-Grande... Le Libournais jouit d'une certaine vivacité culturelle. Des rendez-vous souvent populaires, en partie gratuits, qui aident les territoires à rayonner au-delà de leur contrée respective.

Certains sont apparus dans les cinq dernières années, à l'image du festival foyen d'art lyrique ou de Confluent d'arts au château de La Rivière. D'autres traversent les décennies à l'instar de Musik à pile ou du Festival international des arts de la rue (Fest'arts). D'autres encore évoluent comme le Jazz ou l'Invasion de lucanes. Tour d'horizon.

### L'Invasion lance la saison

Chaque année, la saison des festivals est inaugurée par l'Invasion de lucanes, au parc de l'Épinette. Le festival de Libourne, dont l'entrée des soirées est devenue payante l'an dernier, se tiendra les **22 et 23 mai** et proposera moins de groupes à écouter mais plus de « têtes d'affiche ». « Parfois, à en mettre trop, certains ne profitaient pas assez du concert », justifient les deux coprésidents. Les familles devraient être aussi plus choyées.

Deux semaines plus tard, du **4 au 6 juin**, Musik à pile investira le parc de Bômale de Saint-Denis. Non pas côté chartreuse, pour cause de travaux, mais dans le parc. Pour le reste, rien ne change : scène couverte, public en plein air, trois soirées payantes, dont une intimiste, et une



Catherine Ringer sera la tête d'affiche de la quatrième édition de Confluent d'arts début juillet. ARCHIVES QUENTIN SALINIER

après-midi famille 100 % gratuite. L'affiche, elle, sera dévoilée petit à petit à partir de ce mois-ci.

### Ringer à La Rivière

Début juillet, les mélomanes se rendront du côté du Fronsadais où Catherine Ringer fera résonner le répertoire des Rita Mitsouko, lors de Confluent d'arts qui se tiendra du **2 au 4 juillet** au château de La Rivière. Les représentations théâtrales, la séance de cinéma et autres réjouissances culturelles de ce jeune festival restent en libre accès.

Quant au festival Jazz de Saint-Émilion, il a animé le parc Gaudet la troisième semaine de

juillet. Sauf l'an dernier, puisqu'il avait été déplacé fin juin pour les festivités Unesco. Cette année, point d'événement. « Nous faisons une pause en 2020 pour mieux revenir en 2021 », résume Franck Binard, directeur du Conseil des vins.

Le festival lyrique Vibrations d'été, lui, assurera bien sa 4<sup>e</sup> édition à Sainte-Foy-la-Grande et en Pays foyen. A priori du **9 au 22 juillet**.

### La Bataille, l'incontournable

En août, seul Fest'arts rompt la torpeur de l'été. Le menu de cette 29<sup>e</sup> édition prévue du **6 au 8 août** n'a pas encore été dévoilé. Même

### ET AUSSI...

**FESTIVAL DES LITTÉRATURES POLICIÈRES**, du 5 au 7 juin à Libourne.

**VINO VOCCE**, 11, 12 et 13 septembre à Saint-Émilion.

**BIOTOPE FESTIVAL**, 11, 12 et 13 juin à Saint-Émilion.

**TERRE DE CULTURES**, du 29 juin au 5 juillet à Saint-Sulpice-de-Faleyrens.

**FÊTE DE LA CONFLUENCE**, les 26, 27 et 28 juin à Libourne.

**MASCAROCK**, 21 et 22 août à Saint-Pardon, à Vayres.

**FESTIV'ASQUES**, 6 juin à Asques.

**FESTIVAL D'ICI DANSE**, du 14 au 27 septembre à Saint-Germain-du-Puch.

**PILE DE DRÔLE**, du 17 au 21 avril à Saint-Denis-de-Pile.

**DIS, À QUOI TU DANSES ?**, du 10 au 15 février à Libourne.

**PRINTEMPS PHOTOGRAPHIQUE DE POMEROL**, du 23 au 24 avril.

**FESTIVAL DE GENSAC**, du 31 juillet au 9 août.

si l'accompagnement du Libournais auprès des compagnies Midi à l'Ouest, De chair et d'os, Nanoua ou encore Bougrellas laisse présager de leur présence. Pour l'heure, une certitude : la bastide sera de nouveau piétonnisée.

Enfin, en juillet et août, l'incontournable Bataille de Castillon verra Français et Anglais s'affronter chaque fin de semaine sur le site du château de Castegens, à Belvès-de-Castillon.

Des concerts, du théâtre de rue, du cinéma, des animations familles... La preuve s'il en fallait que du Libournais au Pays foyen, il n'y a pas que la vigne qui se cultive.



## LE PIÉTON

a été intrigué par ces nombreuses affichettes collées sur les poteaux autour de la place Abel-Surchamp. Des slogans lourds des sens accompagnés de chiffres alarmants pour tenter de faire réagir sur les conditions d'abattage de ceux qui finissent dans nos assiettes. Un milliard de volailles et 25 millions de cochons tués chaque année en France. C'est l'association L214 qui est à l'origine de ce mouvement anti-abattoirs. Leurs objectifs sont de réduire la consommation de viande et de faire fermer les abattoirs.

## Les avocats en grève ont bloqué le tribunal

**LIBOURNE** Ils ont refusé d'assurer les audiences pour manifester contre la réforme des retraites

La grogne des avocats libournais est montée d'un cran depuis le début de leur mouvement en décembre. Hier, les auxiliaires de justice, habillés d'un col rouge, en signe de leur désapprobation de la réforme des retraites, ont bloqué les audiences du tribunal correctionnel. La semaine dernière, ces mêmes avocats avaient déjà cessé toute activité judiciaire et juridique.



Les avocats ont réclamé le renvoi de leurs dossiers. C.G.

Selon Antoine Carbonnier, le bâtonnier du barreau de Libourne, les avocats vont considérablement perdre avec le nouveau système de retraites voulu par le gouvernement. D'après lui, les avocats devront cotiser deux fois plus qu'aujourd'hui et partiront à 67 ans avec 1 000 euros par mois alors qu'ils évoluent dans un système de retraite excédentaire. Un blocage inédit, estime le bâtonnier, mais « la réforme nous impose une manifestation exceptionnelle ». Le ministère public a, lui, regretté le report des audiences « qui pose un problème d'agenda pour rendre la justice ».

C.G.

Lire aussien page 17.

## La trésorière se servait dans la caisse

**SAINT-MÉDARD-DE-GUIZIÈRES** Elle avait volé 3 267 euros à l'association des parents d'élèves. Hier, le tribunal l'a condamnée à s'amender de la même somme

L'ancienne présidente de la Fédération des parents d'élèves (FCPE) de l'école Jacques-Chasteney a saisi la supercherie en 2015, presque par hasard. « En me présentant à la banque, j'ai découvert que les comptes de l'association étaient vides et que nous étions interdit bancaire », a expliqué hier Fadila Sicard, devant le tribunal correctionnel de Libourne. Depuis plusieurs mois, l'ancienne trésorière de la FCPE se servait secrètement dans les caisses de l'association. Cette dernière n'était pas pré-

sente hier à son procès mais la présidente du tribunal a tenté d'expliquer sa situation. Au moment des faits, elle n'avait pas l'argent pour élever ses quatre enfants. Sans emploi, son mari ne lui versait que 150 euros de pension par semaine. La mère a donc usé de faux papiers pour retirer l'argent du compte de la FCPE de l'école maternelle.

### Pendant trois ans

« Elle s'est servi pendant trois ans. Mais elle a aussi fait plus grave.

Comme louer une salle pour les élèves sans aucune assurance », a témoigné Fadila Sicard après le procès, dégoûtée de la tournure des événements. L'ancienne présidente a ensuite dû éponger l'ardoise laissée par la faussaire. « En plus, toute la commune a cru que j'avais commis ces vols. Depuis, l'école n'a plus d'association de parents. »

Hier, le tribunal a condamné l'ex-trésorière une amende de 3 267 euros correspondant à la somme volée, à un mois de pri-



La parent d'élèves, jugée hier à Libourne, avait aussi usé de faux papiers. ARCHIVES S.K.

son avec sursis et à l'interdiction de reprendre une activité sociale pendant cinq ans.

Clément Guerre